

Chers amis pongistes, les Raptors de Moutier ont le plaisir de vous inviter aux

Championnats ANJTT Individuels 2023

Samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023

Halle polysports, Place Béseran, Moutier

Participation

Ces championnats sont ouverts à tous les joueurs jouant pour un club de l'ANJTT **ayant une licence ou un Passeport Loisir STT valable.**

Séries prévues et horaire

Heure	Samedi 25 novembre 2023	Dimanche 26 novembre 2023
08h00	Ouverture de la salle	Ouverture de la salle
08h30	Double mixte jeunesse (système KO)	Double mixte (système KO)
09h00	Double U11-U13 (système KO) Double U15 (système KO) Double U17-U19 (système KO)	Double open D (système KO) Double open C (système KO)
10h00	Simple U11 (poules) Simple U13 (poules) Simple U15 (poules) Simple U17-U19 (poules)	Double open A/B (système KO)
10h30	Double O40-O70 (poules)	Simple open C (poules)
11h00		Simple open D (poules)
11h30	Double passeport loisir (poules)	Simple open A (poules)
12h00		
12h30	Remise des médailles du matin	Remise des médailles du matin
13h00	Double open E (système KO)	
13h30	Simple O40 (poules) Simple O50 (poules) Simple O60-O70 (poules)	Simple open B (poules)
14h00	Simple passeport loisir (poules)	Simple dames A/B/C/D (poules)
15h00	Simple open E (poules)	
16h30		Remise des médailles
18h00	Remise des médailles	

L'horaire indiqué est à titre indicatif, des retards ne sont pas à exclure.

Généralités et règlements

Les championnats ANJTT individuels se disputent selon la formule suivante :

Simple Jeunesse U11-U13-U15-U17-U19 et sénior O40-O50

Jusqu'à 3 inscrit-e-s : séries regroupées.

Dès 4 inscrits : poule de 3 ou de 4 (2 qualifié-e-s par groupe) puis tableau à élimination directe.

Les séries de simples et doubles Filles n'ont pas été proposées car il n'y avait pas assez de potentielles inscrites. Les Filles pourront donc participer dans les catégories correspondant à leur âge.

Simple et doubles de samedi et dimanche

Si 2 inscrit-e-s : finale.

Si 3 à 5 inscrit-e-s : groupe de 3 à 5.

A partir de 6 inscrit-e-s : groupes de 3 ou 4 (2 qualifié-e-s par groupe) puis tableau à élimination directe.

Samedi : Un/e joueur-se peut s'inscrire à 2 simples et 1 double + mixte jeunesse.

Dimanche : Un/e joueur-ses peut s'inscrire à 2 simples et 1 double + mixte et 1 simple dame pour les dames. Un/e joueur-se ne peut jouer que dans sa catégorie de classement + celle directement au-dessus que cela soit en simple ou en double. Un-e joueur-se D1/D2 qui joue le dimanche est considéré-e comme série D et peut donc aussi participer à la série C.

En double, un des deux partenaires doit avoir le classement minimal correspondant à la série de double jouée.

Les joueurs-ses Passeport Loisir peuvent uniquement participer aux catégories « Passeport Loisir » --> Simple + double du samedi.

Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants, à l'exception de la série Open A qui se jouera en 4 sets gagnants à partir du tableau principal (matchs de poules en 3 sets gagnants).

Aucune petite finale ne sera disputée. Les deux demi-finalistes vaincus seront **médillés**.

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre deux joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- le quotient des manches gagnées et perdues
- le quotient des points gagnés et perdus
- en dernier recours, tirage au sort
- Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération

Balles officielles	Fournies par l'organisateur	
Nombre de tables	20	
Juge-arbitre	Olivier Schwab, Schürlistrasse 3, 2563 Ipsach	
Arbitres	André Hoffer Sébastien Kneuss Micel Voyame (sous réserve)	
Finance d'inscription	Toutes les séries simples	Frs. 10.-
	Séries doubles, par joueur / joueuse	Frs. 8.-
	U11, U13, U15, U17, U19 : toutes les séries	Frs. 5.-
	Taxe STT (pour le tournoi)	Frs. 4.-
Inscriptions	Les listes d'inscriptions devront être validées par internet sur : https://pyngpong.info/anjtt-2023	
Tirage au sort	au plus tard le dimanche 19 novembre 2023 à 24h00	
Paieiment	Le mardi 21 novembre 2023 chez le juge-arbitre	
Informations diverses	Par bulletins de versement envoyés aux clubs. Tenue officielle selon le règlement STT La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle	
Absence excusée	Par téléphone à Olivier Schwab (079 724 16 00), au plus tard jusqu'au vendredi 24 novembre 2023, 22h00	
Forfait	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-)	
Bar	Petite restauration et boissons chaudes/froides à prix attractifs.	

En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.

Moutier, en septembre 2023

Les Raptors de Moutier